

# SECTEUR DES JEUNES

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS : JANV 2024

---

## ÉCHÉANCIER D'AFFECTATION

L'échéancier officiel d'affectation sera complété d'ici le 31 janvier. Vous le trouverez sur SSO sous l'onglet des ressources humaines, sous « Staffing » - « Teachers Youth Sector » - « Official Staffing Timeline 2024-2025 ».

## FONDS STAGIAIRES-ENSEIGNANTS

Les enseignantes et enseignants qui ont accueilli une enseignante ou un enseignant stagiaire l'année dernière (année scolaire 2022-2023) ont reçu leur portion du versement sur leur paie du 28 décembre.

SVP, assurez-vous d'avoir un comité stagiaire-enseignants à votre école formé d'enseignantes et enseignants associés de 2022-2023 et de 2023-2024 ainsi que de la directrice ou du directeur de l'école. Ce comité a comme mandat de faire appliquer les directives et de distribuer les fonds, conformément à l'annexe C de notre entente locale.

## TÂCHES

Je n'ai toujours pas reçu toutes les tâches de la part du service des ressources humaines.

## PLAN DE RATTRAPAGE

Tout changement au calendrier scolaire de l'école est un **sujet de consultation** au conseil d'école et la décision revient à chaque école individuelle. Tout changement à la date de fin de la 2<sup>e</sup> étape en raison des actions de grève est un sujet qui doit être discuté au conseil d'école.

## **CONTRATS ET LETTRES DE PERMANENCE**

En date d'aujourd'hui, les contrats devraient avoir été reçus par courriel

La plupart des enseignantes et enseignants devraient avoir reçu leur lettre de permanence à ce jour. Le service des ressources humaines n'a pas été en mesure d'extraire certaines de ces lettres du système, mais ces dernières devraient bientôt être envoyées. Si vous êtes inquiète ou inquiet parce que vous n'avez pas encore reçu votre lettre, SVP envoyez-moi un courriel et je pourrai vous confirmer si votre nom apparaît sur la liste des enseignantes et enseignants qui devraient bientôt recevoir leur lettre.

Soumis par: Erica Lamothe

---